



Bulletin mensuel des observations des expulsions documentées par le projet Human Rights Observers, soutenu par l'Auberge des Migrants, dans le Dunkerquois, Nord - Janvier 2023

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :



Au moins 9 expulsions de 5 lieux de vie informels



Au moins 7 bennes pleines d'affaires personnelles détruites



Au moins 92 couvertures et sacs de couchage détruits



Au moins 31 mineur.e.s non accompagné.e.s rencontré.e.s**



Au moins 122 tentes et 56 bâches détruites



Au moins 2 générateurs d'électricité saisis

Dans les lieux de vie informels dans lesquels les personnes exilées s'établissent, des tensions apparaissent régulièrement à cause du contexte de précarité dans lequel elles survivent. Le manque d'accès aux ressources vitales - auquel les associations tentent de répondre -, le harcèlement de l'État au travers des expulsions ainsi que la sécurisation de la frontière qui les pousse à prendre toujours plus de risques pour traverser la Manche, en sont la source. Ces tensions entraînent parfois des faits de violence, ce qui nous pousse à limiter notre présence sur le terrain pour une question de sécurité. À cela s'ajoutent les entraves par les forces de l'ordre qui impactent notre possibilité d'observer et de documenter les opérations d'expulsions. Cette note mensuelle fait état des informations collectées dans ce contexte.

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes et violentes dans le Dunkerquois. Certaines options d'hébergement ne sont pas communiquées auprès des habitants des lieux de vie expulsés. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de première nécessité et affaires personnelles sont détruits. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis des placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.

Dans le cadre de la politique de harcèlement conduite à la frontière, l'Etat a mené des expulsions de grande ampleur dans le Dunkerquois les 4, 12 et 26 janvier. À chaque expulsion, les biens personnels (tentes, couvertures, sacs, papiers d'identité, téléphones portables, médicaments, vêtements etc.) ont été détruits sur place et/ou jetés à la benne, sans laisser aux personnes la possibilité de les récupérer. Ces actes contraires à la loi (art 322-1 et suivants du Code pénal) ont été commis sous les yeux d'huissiers de justice en charge des expulsions.



Nous avons constaté l'utilisation de machinerie lourde, y compris de tractopelles et pelleteuses, pour détruire et ainsi vider les zones des affaires personnelles des personnes expulsées. De plus, nous avons observé la destruction de la végétation (arbres, arbustes, buissons...) et des sols (terre retournée par des engins de labour), empêchant totalement les personnes exilées de se réinstaller. Les personnes exilées sont poussées à se rassembler dans un seul grand lieu de vie enclavé entre des grilles, des routes, un canal et une voie ferrée.



Pendant les opérations d'expulsions, les membres de HRO ont été témoins de violences et d'intimidations à l'encontre des personnes exilées. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous documentons : le 4 janvier, au moins 6 personnes sont arrêtées par la Police aux Frontières. Durant les autres expulsions, en raison du périmètre imposé par les forces de l'ordre, HRO n'a pas observé d'arrestations, mais la Police aux Frontières était présente à chaque fois. Le 12 janvier, un CRS a uriné sur un lieu de vie pendant une opération d'expulsions. Les forces de l'ordre ont régulièrement des interactions en français avec les personnes exilées non-francophones sans traducteurs, cela a été observé par HRO les 4 et 26 janvier.

Harcèlement des observateur.rice.s lors des expulsions :



Plusieurs tentatives d'intimidation :

Les entraves à l'observation des opérations d'expulsion sont nombreuses. Durant le mois de janvier, l'équipe de HRO a été soumise à au moins 13 contrôles d'identité. Le 4 janvier, des faits d'intimidation de la part des forces de l'ordre ont été rapportés, dont un contrôle routier abusif pendant lequel l'identité des observateur.rice.s a été contrôlée à deux reprises. HRO et les autres associations présentes se sont vues imposer un périmètre à 13 reprises en 3 expulsions. Les 4 et 26 janvier, HRO a été escorté par les forces de l'ordre jusqu'aux périmètres. Les périmètres alors établis ne permettaient pas une bonne observation des opérations. Le 4 janvier, un CRS crie et attrape un membre de HRO par l'épaule.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués auprès des autorités est inférieur au nombre réel d'enfants non accompagnés présents et en danger à Dunkerque et ses environs au cours du mois de janvier 2023. Sur ce territoire, contrairement à Calais, aucune association mandatée par l'État n'a d'activité spécifique ciblant les MNA ou n'est en mesure d'effectuer ce travail précis d'identification. Un constat demeure : les expulsions répétées sont une source de fragilité accrue, voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques accrus de trafic et d'exploitation (Source : Utopia 56).

Preuves partagées sur nos réseaux sociaux (instagram @Humanrightsobs, twitter @HumanRightsObs)